

SCLÉROSE EN PLAQUE (SEP) ET SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE (SLA) : PRISE EN CHARGE À L'OFFICINE

Objectifs:

- Echanger sur les difficultés rencontrées dans la prise en charge des patients atteints de maladies neurodégénératives : tierce personne, diminution des facultés cognitives ou motrices, dépression...
- Réactualiser ses connaissances sur les pathologies concernées, leurs traitements et les conseils à donner aux patients
- Améliorer l'observance des traitements et l'éducation thérapeutique des patients
- Savoir accompagner les patients et leur famille
- Optimiser leur communication dans la relation pharmacien/patient et entourage
- Développer les outils de comptoir pour optimiser le suivi patient
- Améliorer l'observance des traitements et l'éducation thérapeutique des patients

Programme :

- Epidémiologie et politique de santé
- Les pathologies traitées: Sclérose en plaque (SAP) et Sclérose latérale amyotrophique (SLA)
 - ✓ La pathologie: dépistage (signes évocateurs), diagnostic, évolution
 - ✓ Traitements et stratégies thérapeutiques
- Rôle du pharmacien dans l'accompagnement du patient et de son entourage
 - ✓ Les soins support : Améliorer l'acceptabilité des traitements
 - Prévention et prise en charge des effets secondaires
 - Les conseils nutritionnels
 - ✓ Approche psychologique : accompagner le patient et son entourage
 - ✓ La prise en charge à l'officine : Accueillir en toute confidentialité; Conseiller et accompagner la délivrance de ces médicaments ...
 - ✓ Les procédures à mettre en place à l'officine pour faciliter toutes les étapes : dossier patient; rendez-vous de suivi
- Etude de cas concrets sur chaque pathologies avec analyse d'ordonnances et mise en situation

Méthode pédagogique utilisée:

Mise en commun des expériences, résolution de cas concrets, jeux de rôle pour illustrer les cas de communication, manuel remis aux participants, groupe de 10 à 15 personnes maximum

Modalités :

- 1 journée de formation en présentiel de 9h30 à 18h00
 - ✓ Avant la formation: évaluation des pratiques professionnelles par un questionnaire d'auto-évaluation
 - ✓ Après la formation : Mise en place et suivi d'actions d'amélioration des pratiques professionnelles sur la base des supports remis lors de la formation
- Pharmaciens titulaires, pharmaciens adjoints et collaborateurs diplômés